

NOTE PROJET

Facilité d'innovation sectorielle – ONG

Appel à candidatures

Thème : Interventions sur l'utilisation de l'eau en agriculture

PROJET D'APPUI AUX IRRIGANTS ET AUX SERVICES AUX IRRIGANTS CAMBODGE - HAÏTI - MALI

Date d'échéance pour la réception des notes de présentation : le 6 décembre 2007 à 16 h.

Nom du demandeur : IRAM pour le groupement IRAM-AVSF-GRET

Dossier n° (usage AFD) :

Données concernant l'ONG

Titre de l'appel à proposition	Projet d'appui aux Irrigants et aux Services aux irrigants- Cambodge - Haïti - Mali
Demandeur	Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement
Acronyme	IRAM
Nationalité	Française
Statut juridique	Association
Adresse	49 rue de la Glacière
N° de téléphone	01 44 08 67 67
Numéro de fax	01 43 31 66 31
Adresse électronique de l'organisation	iram@iram-fr.org
Site internet de l'organisation	www.iram-fr.org
Contact –projet	Christophe Rigourd Laurent Liagre
Adresse électronique contact-projet	c.rigourd@iram-fr.org iram@iram-fr.org
Titre du projet	Projet d'appui aux Irrigants et aux Services aux irrigants- Cambodge - Haïti - Mali
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Au Cambodge : la CUP de Prey Nup, la FWUC de Stung Chinit, la FWUC de Sdau Kaong, d'autres AUE, - En Haïti : KIDES (Coordination des Irrigants du Sud-est) et la FONHADI (Fondation nationale haïtienne de l'irrigation), - Au Mali : les centres de prestation de services de la zone Office du Niger et leur fédération (Faranfasi So).
Lieux (pays, région(s), ville(s))	Cambodge-Haïti-Mali
Coût total de l'action	1 111 320 euros
Contribution demandée à l'AFD	1 111 320 euros
Contribution autres partenaires éventuels	0 euros
Durée de l'action	3 ans

Note de présentation du projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants – Cambodge, Haïti, Mali

1 – Brève description du projet proposé

a) Eléments de contexte

Des investissements importants, tant publics que privés, ont été effectués dans les zones irriguées. Dans un contexte de diminution des ressources financières disponibles, de libéralisation des économies et de montée en puissance de la société civile, les **Etats se sont désengagés** de ces zones et ont parallèlement soutenu le **développement d'associations d'usagers** pour la gestion des infrastructures dont la charge se trouvait de facto transférée. Dans bien des cas **les irrigants se retrouvent donc seuls face à de multiples responsabilités** dans des systèmes hydrauliques, institutionnels et économiques complexes, souvent conçus par des bureaux d'études externes et sans l'accompagnement nécessaire. Les associations d'usagers aujourd'hui en place ont ainsi du mal à atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, en particulier entretenir et optimiser l'usage des infrastructures d'irrigation. Afin de **dépasser les approches projets** souvent déresponsabilisantes et ayant conduit à des réhabilitations successives, l'enjeu actuel est la véritable appropriation des aménagements et la responsabilisation des usagers pour une exploitation pérenne des zones irriguées. Cela passe par (i) une **meilleure adéquation des systèmes d'irrigation** aux pratiques et capacités paysannes, (ii) la mise en place, la reconnaissance et la **pérennisation d'associations d'irrigants viables et dynamiques**, et (iii) la **mise en place de nouvelles formes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** par des prestataires publics, privés (individuels ou collectifs) ou mixtes. Ces services concernant les aspects hydrauliques, agronomiques, économiques et financiers, institutionnels, doivent permettre une professionnalisation des irrigants et donc une pérennisation des systèmes irrigués.

b) Objectif général du projet

Objectif général : Assurer la **gestion des systèmes irrigués** et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des **associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services**.

Objectif spécifique : Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des **modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** pour une exploitation durable des zones irriguées, dans **trois contextes** nationaux diversifiés : **Haïti, Cambodge, Mali**, en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les **échanges, le co-apprentissage et la capitalisation**.

c) Description de l'aspect innovant du projet

Une approche centrée sur l'appui aux organisations d'irrigants et leur accompagnement (services techniques, institutionnels et économiques).

Un partenariat entre 3 ONG professionnelles du Nord, toutes membres du Groupe Initiatives, ayant chacune développé des expertises spécifiques, et des associations d'irrigants du Sud ou leurs centres de prestations de services.

Une approche permettant des regards croisés, des échanges d'expériences entre trois zones d'agricultures irriguées (Cambodge, Haïti et Mali) mais devant faire face à des enjeux similaires. L'analyse comparée des initiatives soutenue sera une plus value importante du projet.

Une approche permettant à partir d'expériences de terrains et d'une expérience sectorielle régionale de chacune des 3 ONG (Afrique de l'Ouest pour IRAM, Asie du SE pour GRET, Amérique du Sud / Caraïbe pour AVSF), d'alimenter les réflexions stratégiques relatives aux orientations de l'APD en matière d'agriculture irriguée et un travail collectif de capitalisation destiné à (a) renforcer la reconnaissance et le poids des associations d'irrigants sur le plan national, (b) formuler avec nos partenaires des plaidoyers auprès des décideurs locaux et internationaux pour le développement pérenne des zones irriguées. Dans cette perspective, le projet effectuera notamment des études d'impacts qui permettront de mieux appréhender les effets de l'action publique dans le secteur.

d) Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs seront les **associations d'irrigants et leurs centres de prestations de services** :

- Au Cambodge : la CUP de Prey Nup, la FWUC de Stung Chinit, la FWUC de Sdau Kaong, d'autres AUE,
- En Haïti : KIDES (Coordination des Irrigants du Sud-est) et la FONHADI (Fondation nationale haïtienne de l'irrigation),
- Au Mali : les centres de prestation de services de la zone Office du Niger et leur fédération (Faranfasi So).

Indirectement, en faisant progresser les cadres institutionnels, d'autres agents seront des bénéficiaires indirects des interventions : les services des Etats, des opérateurs économiques...

e) Résultats attendus - impact du projet

Le projet vise d'une part à consolider ou créer des centres de services adaptés aux trois contextes locaux concernés et renforcer les capacités des organisations d'irrigants dans la gestion de leur système et des centres mis en place.

Le projet prétend par ailleurs établir et capitaliser des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les stratégies d'accompagnement (centre de prestation de services par exemple). Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants devraient disposer d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour plaider en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

f) Principaux éléments du budget proposé

	Haïti	Cambodge	Mali	Coordination	TOTAL
Infrastructures: réhabilitations, bâtiments...	45 000	30 000	20 000	-	95 000
Appui économique aux Oi et aux centres de prestation de services: fonds de roulement, frais de fonctionnement...	73 000	80 000	30 000	-	183 000
Appui technique et institutionnel: missions d'appuis, formations, voyages d'échanges...	160 000	230 000	150 000	140 000	680 000
Divers et imprévus	34 000	17 000	10 000	10 000	71 000
Evaluation (6%)	-	-	-	61 740	61 740
Audit (2%)	-	-	-	20 580	20 580
Total	312 000	357 000	210 000	232 320	1 111 320

Montant total du projet de 1 111 320 euros (un million cent onze mille trois cent vingt euros).

2- Pertinence du projet

a) Description de la pertinence de la proposition au regard de la situation locale

Certains Etats et bailleurs, qui ont soutenu depuis 20 ans le transfert de gestion des infrastructures hydro-agricoles aux usagers, semblent aujourd'hui **hésiter entre une stratégie volontariste de relance de l'irrigation**, eu égard au défi de la croissance démographique mondiale, à la couverture des besoins alimentaires nationaux¹, à la pression récente sur les céréales **ou au contraire une forme de laisser faire** considérant qu'il sera finalement plus efficace de laisser le marché diriger les investissements là où ils seront le plus rentable. Or le **rôle social et économique de l'agriculture irriguée** dans l'aménagement du territoire et la lutte contre la pauvreté reste fondamental, au regard des transitions démographiques dont font aujourd'hui l'objet la plupart des PMA. Dans son dernier rapport, la Banque Mondiale considère que l'intensification ne sera possible dans les zones arides et semi-arides de l'Afrique qu'avec une **meilleure maîtrise de l'eau**, les surfaces aménagées restant très faibles en comparaison de l'Asie. Le contraste est également saisissant entre le niveau de développement rural, d'intensification et de maîtrise hydraulique atteint par le Vietnam et le Cambodge voisin, dans un même milieu physique (le delta du Mekong) mais dans des contextes institutionnels et économiques contrastés.

Le projet souhaite sur la base de trois expériences en cours et à consolider, créer et fournir des référentiels technico-économiques concernant la **pérennisation d'associations d'irrigants viables et dynamiques**, et la **mise en place de nouvelles formes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** combinant les interventions d'acteurs publics, privés et collectifs. Ces référentiels devraient permettre aux organisations d'irrigants aux intervenants sur

¹ La pression récente sur les céréales est elle-même liée à la demande croissante en agro-carburants et à la diminution des zones agricoles les plus productives du fait de la croissance urbaine.

l'irrigation de disposer d'argumentaires objectifs en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

Au niveau de chacun des systèmes et des organisations concernées par le présent projet, le tableau ci-dessous résume les principaux problèmes à résoudre et la pertinence de la proposition au regard de la situation locale.

b) Exposé des problèmes à résoudre et des besoins à satisfaire

Pays	Cambodge	Haïti	Mali
Zone irriguée	Prey Nup, Stung Chinit, Sdau Kaong	Sud-est	Office du Niger
Superficie irriguée	15. 000 ha	Moins de 800 hectares (5 petits systèmes)	80.000 ha
Exploitations agricoles	13.000	1.760	35.000
Population	80.000	10.560	285.000
Système d'irrigation	Gravitaire, incluse également du contrôle de crue/ drainage (polders)	Gravitaire, canaux maçonnés et canaux en terre non revêtus	Gravitaire, canaux en terre non revêtus
Cultures principales	Riz	Banane, cultures maraîchères, céréales, haricot.	Riz / maraîchage
Taille moyenne des exploitations	1 à 2 ha	De 0,2 à 2 hectares	2 à 3 ha
Gestion des aménagements	Transféré aux OI, le niveau primaire reste à la charge du MOWRAM	Transféré (de fait) aux organisations d'irrigants.	Transféré en grande partie à des associations d'usagers. Certaines fonctions restent à l'ON.
Accompagnement / encadrement	En principe par MOWRAM, dans la pratique insuffisant et instrumentalisant	Encadrement très réduit de la Direction Départementale de l'Agriculture	Encadrement très réduit des services de l'Etat. Présence de centres de prestations de services aux OP (services payants).
Contraintes essentielles actuelles	Pas d'appui pérenne disponible, risques de « détournement » des OI les plus solides (CUP) ou de découragement des plus fragiles (SCFWUC)	Dégradation des infrastructures (sédimentation très forte du fait d'une forte dégradation des bassins versants), faible intensification agricole, appui technique restreint de l'Etat, marchés et commercialisation peu organisés, urbanisation des terres agricoles (ville de Jacmel)	Pérennisation des centres de prestation de services : financement durable des centres (développement de nouveaux services, accords avec l'Etat pour des missions de services public...).
Pertinence du projet	Permet de tester des modalités d'appui aux OI préfigurant un ou des futurs centres de service. Permet de tester des modalités d'appui au développement de petits systèmes de maîtrise de l'eau paysans, alors que les priorités actuelles de l'Etat vont aux grands aménagements	Renforcer l'action mise œuvre par AVSF et son partenaire CROSE (Coordination des Organisations du Sud Est) auprès de KIDES (coordination des OI) pour la gestion efficiente des systèmes et la mise en place d'un centre de services collectif pour la commercialisation et l'achat d'intrants.	Accompagner la pérennisation des centres de prestation de service par le développement de nouveaux services : appui à l'approvisionnement et à la commercialisation

c) Schéma institutionnel et mode opératoire du projet

Ce projet soumis à l'AFD par trois ONG du Nord est porté conjointement par ces ONG et les associations d'irrigants / centres de prestation de services qui seront appuyées dans le cadre du projet.

Sous la responsabilité du chef de file du consortium (l'IRAM), chaque ONG aura la responsabilité de la mise en œuvre des activités sur chacun des terrains : AVSF pour Haïti, GRET pour Cambodge et IRAM pour Mali. Les activités envisagées seront menées dans le cadre de projets en cours sur ces zones irriguées et en synergie avec les initiatives nationales.

Le chef de file aura la responsabilité d'organiser les analyses croisées et les comparaisons entre les trois terrains. Il s'agira notamment de parvenir à ce que les compétences spécifiques disponibles au sein de chaque ONG soient mises à la disposition de chacun des trois terrains, en fonction des besoins spécifiques de chacun d'eux.

Ces trois ONG étant membres du Groupe Initiative, certaines activités de réflexion, d'évaluation, capitalisation et socialisation des résultats pourront être mutualisés à travers le GI.

d) Objectifs et résultats attendus

Objectif général : Assurer la **gestion des systèmes irrigués** et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des **associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services**.

Objectif spécifique : Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des **modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants** pour une exploitation durable des zones irriguées, dans **trois contextes** nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expérience entre site pour maximiser les **échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation**.

Résultats attendus :

- **Résultat 1** : Des centres de prestation de services aux irrigants sont mis en place au Cambodge et en Haïti et les centres de prestation de services existants au Mali sont renforcés.
- **Résultat 2** : Les organisations d'irrigants existantes ou en cours de structuration sur les sites choisis sont consolidées au niveau institutionnel et de leurs capacités, et reconnues localement et au niveau national.
- **Résultat 3** : Des référentiels technico-économiques sur (a) les formes de maîtrise de l'eau les plus adaptées, en comparant différents types d'infrastructures et d'organisation des irrigants et (b) les stratégies d'accompagnement (centre de prestation de services par exemple) et de développement des zones irriguées, sont établis et capitalisés.
- **Résultat 4** : Des espaces nationaux d'appui à l'irrigation et/ou des coordinations nationales d'organisations d'irrigants disposent d'argumentaires objectifs et de référentiels technico-économiques clairs pour plaider en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

3- Méthodologie d'intervention et durabilité

a) Description des principales interventions

On distingue les activités envisagées par leur nature :

- Réhabilitation et développement d'infrastructures, équipement des centres de services.
- Appuis économiques / financiers aux OI et aux centres de prestation de services : mise en place de fonds de roulement, appui direct aux activités et au fonctionnement des partenaires OI, des centres et des plateformes ou collectifs nationaux.
- Appui technique et institutionnel aux OI et aux centres de prestation de services: accompagnement et assistance technique spécialisée, formation, appui à l'élaboration d'outils, voyages d'échanges, ateliers régionaux ou nationaux d'évaluation des actions engagées, synthèse et capitalisation, atelier de consolidation des travaux de capitalisation et diffusion.

En matière de capitalisation, il est prévu d'organiser des missions croisées en nombre raisonnable qui permettent des regards différents pour l'appui à la consolidation des OI et la pérennisation des centres de service et une animation générale de l'IRAM pour la mise sur pied d'un dispositif et d'outils concrets de capitalisation des référentiels souhaités sur la base des expériences innovantes repérées au cours de ces missions croisées.

La durée du projet est de trois ans.

b) Appropriation et durabilité du projet

Les actions proposées dans le cadre de ce projet ont été discutées avec les associations d'irrigants (Cambodge, Haïti et Mali), les centres de prestation de services en place (Mali) et les partenaires concernés. Ces actions répondent à des besoins identifiés par les ONG et identifiés / exprimés par les irrigants.

Concernant la durabilité des interventions :

- Le projet contribuera à accroître la pérennité des associations d'irrigants et par conséquence des zones irriguées.
- Il ne serait pourtant pas réaliste de penser que des centres de prestation de services mis en place dans le cadre du projet seront pérennes dans un délai de 3 ans (Cambodge et Haïti). Le projet devrait cependant avoir un effet important sur l'accroissement de la pérennité des centres de prestation de services au Mali.
- Les associations et plateformes existantes disposeront d'argumentaires objectifs et référentiels technico-économiques clairs pour plaider en faveur du soutien technique et financier à l'agriculture irriguée de la part de leurs Etats et des bailleurs publics et privés.

c) Risques probables et moyens prévus pour y faire face

La difficulté de l'action réside moins dans sa mise en œuvre locale puisque chaque ONG connaît bien les contextes et dispose de relations partenariales d'ores et déjà établies avec les OI et autres institutions locales que sur la capitalisation croisée des diverses expériences. Le dispositif prévu prévoit cependant des missions en nombre raisonnable et portant à la fois sur un appui technique aux expériences mises en œuvre et sur la capitalisation de ces expériences, de même que des ateliers locaux et en France de mise en commun et rédaction collective. Le Groupe Initiatives, auquel appartiennent les trois ONG devrait intégrer ce travail à son propre agenda de réflexion, capitalisation et diffusion.

4- Capacité de mise en œuvre du projet, expertise

a) Capacité de mise en œuvre (organisation et partenaires)

Les savoir-faire d'AVSF, du GRET et de l'IRAM en matière d'hydraulique agricole se sont pétris par l'accompagnement des acteurs de nombreux aménagements sur plusieurs décennies et sur trois continents : Afrique, Asie du sud-est et Amérique centrale et du sud/Caraïbes. Ces savoir-faire se déclinent tant en études d'expertise pointues (faisabilités, évaluations...), qu'en mises en œuvre concrètes de projets, qu'en actions de capitalisation et de réflexions méthodologiques.

En Haïti, de 2000 à 2003, AVSF a mené à bien pour le compte du Ministère Haïtien de l'Agriculture un programme de formation au niveau national de cadres du secteur public et privé sur le transfert des systèmes irrigués aux organisations d'irrigants et les nouvelles responsabilités du secteur public et privé en matière d'accompagnement aux OI. Ce programme a donné lieu à la création de la FONHADI, partenaire du Ministère pour la réflexion des politiques publiques liées à l'eau. Depuis lors, AVSF accompagne plusieurs OI dans le sud-est haïtien sur la gestion de leur système et la mise en place de services aux irrigants. La KIDES (coordination des organisations du sud-est) est un partenaire ancien d'AVSF en mesure aujourd'hui d'assumer la mise en place de services en lien avec des acteurs privés.

Au Cambodge, depuis le début des années 1990, le GRET a tout d'abord appuyé la remise en marche de l'agriculture irriguée cambodgienne, avant d'intervenir depuis 1998 spécifiquement sur l'appui à l'organisation d'OI pour le compte du Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie. Ce travail a permis la création de la première OI cambodgienne, la CUP des polders de Prey Nup (10000 ha). Ce savoir-faire s'est ensuite décliné indirectement via une ONG cambodgienne partenaire, sur le périmètre de Sdau Kaong (400 ha), et directement sur le périmètre irrigué de Stung Chinit (3000 ha). Par ailleurs, le GRET a contribué récemment à une revue sectorielle de l'irrigation et des OI du pays, commanditée par le Groupe de Travail Interministériel sur Eau et Agriculture.

Au Mali, l'IRAM intervient dans la zone Office du Niger depuis plusieurs décennies. Dès 1993 suite à son intervention dans le cadre du programme RETAIL, l'IRAM a identifié un projet proposant un appui aux organisations paysannes et aux producteurs par la mise en place de Centres de Prestations de Services répondant à leurs besoins d'appui-conseils et de formation dans les domaines organisationnels, financiers, juridiques, de commercialisation et de gestion. L'IRAM a ensuite mis en œuvre ce projet de 1995 à 2005 (contrat d'opérateur d'abord, puis contrat cadre d'accompagnement ensuite). Aujourd'hui encore les relations avec la fédération des centres de prestation de services (Faranfasi So) se poursuivent.

b) Expertise mobilisée

Les 3 ONG mobiliseront de l'expertise établie localement (équipes locales et des partenaires) et un appui technique des professionnels spécialisés en charge de ce secteur au sein de chacun des 3 structures en France.